



## Commission Sportive Régionale du lundi 19 Mai 2025

**Présent(e)s :** Didier BRASA, Pierre FREYCENET, Marie-Thérèse ANGEE, François Daniel, Jérôme DUVAL, Thomas MARTINEAU, Robert MEBARKI, Gérard MARTIN, Guillaume DECRETON, Franck JAMES

**Excusé(e)s :** Catherine KANDIN, Jean-François LEQUENN, Stéphane HAYEZ

### Invité Fabrice Koziak (président de la CSF)

Fabrice nous fait quelques demandes et apporte des précisions sur les prochaines règles à venir :

Règle de blocage (montant qui croise un descendant du même club) refusée d'être changée par la FFTT

Participation des féminines pro au titre de la même journée : règle régionale plus restrictive, Fabrice demande de la changer, mais la règle est conforme au règlement fédéral.

Une équipe d'entente féminine 2 pourrait monter si une des équipes fanions est dans la division du dessus, avec dérogation si ça se produit en 25-26.

Annonce : les équivalences et les demandes de reclassement seront faites par les Ligues et Comités dans le futur.

### LITIGES CHAMPIONNAT RÉGIONAL PAR ÉQUIPES

#### Journée 5 du 05/04/25 - Masculin

##### R1 Poule 2 Malakoff USM 2 – Rueil Athletic 3

Thomas Lafont (Malakoff) ne présente pas le maillot du club.

Rappel de la règle :

##### Article 17 – Tenue

*Les membres doivent avoir une tenue identique dans l'aire de jeu. Dans le cas contraire, le juge-arbitre est habilité à ne pas laisser jouer. De plus, une pénalité financière dont le montant est fixé par le Conseil de Ligue en début de saison, est infligée pour tenue non identique.*

Décision CSR : PF 8€

##### R3 Poule 13 Pontault UMS TT 4 – Paris IX ATT 2

Titouan GUILLARD a joué en PR le 28 mars pour le compte de la J5 et aussi le 5 avril en R3.

Rappel de la règle :

##### II.112 - Règles de qualification des joueurs (brûlage)

##### II.112.1 - Règles générales

Lorsqu'un joueur participe à plus d'une rencontre au titre d'une même journée de championnat pour des équipes différentes d'une même association, la première participation dans l'ordre chronologique est admise, les autres sont à retirer avec toutes les conséquences qui en découlent.

Décision CSR : 15-23 et 1/3 PF pour compo non conforme

#### Journée 6 du 10/05/25 - Féminin

##### R1 Poule 1 IVRY US TT 1 – LEVALLOIS SPORT 2

Feuille Girpe non remontée suite à erreur du numéro de licence du JA. Le JA a envoyé un mail dès le lundi avec le club d'Ivry en copie, indiquant que ce dernier devait nous envoyer le fichier RPE de la rencontre. Relance faite à Ivry le 14 mai.

Décision CSR : pas de pénalité

**R1 Poule 3 CSMF PARIS 1 – AC BOULOGNE-BILLANCOURT 3**

Forfait de CSMF Paris 1

Décision CSR : 0-28 / 0-3 PF 32€

**R1 Poule 3 PALAISEAU US 1 – ESPERANCE REUILLY 1**

Esther LEVY a abandonné dans le double mais son dernier simple est indiqué en défaite normale.

Décision CSR : remettre le simple après le double en partie perdue par Forfait.

**Journée 6 du 10/05/25 - Masculin****R2 Poule 2 CHELLES TT 1 – ESP. REUILLY 3**

Forfait de l'Espérance Reuilly 3

Décision CSR : 28-0 3-0 32€

**LITIGES CHAMPIONNAT DE PARIS****Journée 5****Promotion d'Excellence – Poule 2****Conflans US 1 – CPS 10<sup>ème</sup> 1**Forfait de CPS 10<sup>ème</sup> (pour info la feuille Girpe V1 avait mis 2-0 à toutes les parties)

Décision CSR : 135-0 et 3-0 32€

**D1 – Poule 4****Maison-Laffitte US 3 – Montesson TT 2**

Les 3 joueurs du groupe A de Maisons-Laffitte sont brûlés (ils ont déjà joué au moins 3 fois dans l'équipe 1).

Rappel de la règle :

**Article 12 – Brûlage**

Pour toute équipe supplémentaire (2, 3, 4, etc.) il n'est admis par groupe de 3 qu'un seul joueur/joueuse brûlé. Un joueur/joueuse brûlé est celui ayant joué 3 fois ou plus dans une équipe de numéro inférieur. Si deux joueurs/joueuses ayant opéré 3 fois ou plus dans une équipe de numéro inférieur étaient alignés dans un groupe de 3, les deux joueurs sont considérés comme non qualifiés, avec les conséquences sportives qui en découlent.

Décision CSR : 99-0 et 3-0 10€

**D2 – Poule 5****CPS 10<sup>ème</sup> 3 – Montsoult 3**

Forfait de Montsoult (pour info la feuille Girpe V1 avait mis 3-0 à toutes les parties, sachant que c'est écrit saisi sous Spid mais avec un pdf ???)

Décision CSR : 54-0 3-0 et 32€

**D2 – Poule 11****Exempt – Aubergenville 4**

Pas de composition exempte, ni envoyée ni saisie sous spid

Décision CSR : PF 8€

**D2 – Poule 14****Exempt – Chatenay ASVTT 4**

Pas de composition exempte, ni envoyée ni saisie sous spid

Décision CSR : PF 8€

## D2 – Poule 18

### Mennecy TT 1 – ES Vitry 3

Forfait de l'ES Vitry.

Décision CSR : 54-0 3-0 et 32€

### Clubs en non-conformité :

TT Plus : n'avait pu participer à la dernière formation du CD75 car celle-ci avait été annulée. A envoyé un mail d'inscription de 2 joueurs à la prochaine formation de la Ligue.

La CSR est d'accord pour que TT Plus 1 soit maintenu.

## CARTONS

### Championnat de France Féminin

#### Journée 6 du 10 mai 2025

##### Cartons Jaunes donnés

LEFEVRE Tessa (Corbeil-Essonne) : coup de raquette sur la table (R1 P3 Corbeil-Essonne 2 – Ent. St-Cyr-Montigny 1)

### Championnat de France Masculin

#### Journée 5 du 5 avril 2025

##### Cartons Jaunes donnés

BAYLE Paul (Herblay) : lancé la raquette à la fin de la partie (R1 P1 Herblay 1 – Chilly Morangis 2)

#### Journée 6 du 10 mai 2025

##### Cartons Jaunes donnés

GAUGRY Félix (Ermont Plessis) : jet de raquette sur la table (PN P2 Levallois 4 - Ermont Plessis 1) <= 3<sup>ème</sup> carton jaune  
BONNEAU Bradley (Noisy le Grand) : coup de pied dans la table puis jet de raquette (PN P2 Noisy le Grand 2 – Chesnay 78 2)  
EVRARD Thibaut (CACHAN OC) : jet de balle dans séparation (R1 P3 Isséenne 2 – Cachan CO 1)

##### Cartons Jaunes donnés par JA non commissionné

MOHAMEDI Riwan (Fontenaysienne) : lancé de raquette dans séparation (R3 P9 Drancy JA 3 – US Fontenay TT 5)

## AUTRES ÉPREUVES À VENIR

### Critérium des Jeunes 2024-2025

### Interdépartementaux 2024-2025